

Affaires courantes

causer à quiconque un préjudice, la Chambre peut toujours modifier les règles.

Cependant, je tiens à souligner que ce qui a été fait l'autre soir n'est pas une première: le gouvernement et l'opposition l'ont déjà fait. En outre, ce n'est pas à la présidence de dicter sa conduite à la Chambre. Peut-être que, dans les circonstances, il revient à la présidence de faire observer qu'un avis, du point de vue de la procédure, faisant l'objet d'un embargo ne fournit guère d'informations aux députés de l'autre côté.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA BANQUE DU CANADA

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, je dépose le rapport annuel de la Banque du Canada, dans les deux langues officielles. Je le fais au nom du ministre des Finances qui a dû s'absenter.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 33 pétitions, soit les n^o 342-4545 à 4549 inclusivement, 4551 à 4557 inclusivement, 4559 à 4564 inclusivement, 4569 à 4574 inclusivement, 4578 à 4580 inclusivement, 4583 à 4585 inclusivement, 5094, 5107 et 5116.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

PÉTITIONS

ON DEMANDE D'ACCORDER LE PARDON ROYAL À M^{ME} ANNETTE PROULX

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer une pétition de 8 000 noms en faveur de la libération de M^{me} Annette Proulx qui demande la clémence royale. D'autres pétitions vont suivre bientôt.

M^{me} Proulx, je vous le rappelle, est emprisonnée depuis 11 ans, et elle aura bientôt 75 ans. Sans cette clémence royale, elle ne pourra être libérée qu'en l'an 2004, à l'âge de 89 ans.

Le juge, la police, le procureur de la Couronne, même notre nouvel archevêque, Mgr Couture appuient cette demande de pardon royal, et tous s'accordent à dire qu'elle ne constitue aucun danger pour la société.

J'appuie cette démarche humanitaire initiée par M. Simon Bédard et demande humblement que le Parlement intervienne auprès du Conseil privé afin d'accorder le pardon royal à M^{me} Annette Proulx, détenue présentement à la prison Gomin.

[Traduction]

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions. D'abord, une de 388 citoyens de Gaultois, où la population compte en tout environ 600 personnes. C'est dire que presque tous les adultes du village ont signé la pétition, et pour cause: elle a trait à l'usine de poisson qui doit fermer ses portes, seul employeur du village.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'empêcher Fishery Products International de fermer l'usine. À maintes reprises, j'ai signalé cette affaire au ministre des Pêches et à son prédécesseur, en privé et à la Chambre. J'espère qu'il en sera saisi afin de prendre les mesures nécessaires.

Ensuite, j'ai une autre pétition sur les pêches, signée par 3 150 personnes de plusieurs villages de ma circonscription, soit Grand Banks, Marystown, English Harbour et plusieurs autres endroits. Elle porte également les signatures d'électeurs de la circonscription du député de St. John's-Ouest, surtout du village de Trepassey où se trouve une usine de poisson que FPI est en train de fermer.

Les pétitionnaires demandent deux choses: premièrement, que le Parlement lance un programme d'aide d'urgence pour les pêcheurs et les employés directement touchés par la fermeture des usines et, deuxièmement, que le Parlement presse le gouvernement du Canada de